

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 30 août 2023**

L'an 2023, le 30 août à 20 heures, le conseil d'administration de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du centre culturel et sportif Le Cairn de Lans en Vercors, sous la présidence de Madame Véronique RIONDET, présidente, à la suite de la convocation envoyée à l'ensemble des membres du conseil d'administration le 22 août 2023.

**Présents** : Véronique RIONDET, Guy CHARRON, Marcelle DUPONT, Céline PEYRONNET, Marc MARECHAL, Olivier SAINT-AMAN

**Secrétaire de séance** : Guy Charron

**Assiste au CA avec voix consultative** : Marie FREYDIÈRE, directrice

<b>Excusés :</b>	<b>Ont donné pouvoir à :</b>
Jean-Charles TABITA	Guy CHARRON
Caroline DELAVENNE	Véronique RIONDET
Christophe LEBEL	/

**Nombre de membres en exercice : 9**

**Nombre de membres présents : 6**

**Nombre de suffrages exprimés : 8**

**Délibération n° DEL2023-15 PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL ISERE RELATIF A LA CARTE TATTOO**

La Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif propose des spectacles visant tous les publics, y compris les jeunes de 10 à 15 ans. Dans ce cadre, il est proposé de devenir partenaire du dispositif Carte Tattoo, qui permet aux jeunes scolarisés dans un collège public ou privé, établissements spécialisés ou professionnel, IME, enseignement à distance pour la prochaine rentrée scolaire, de bénéficier d'une enveloppe financière de 10,00 € dédiée à des achats culturels, dont les spectacles peuvent faire partie.

Les sommes reversées par le Département de l'Isère, correspondant aux utilisations de la carte Tattoo, transiteront par la régie d'avances et de recettes spectacles et manifestations, au même titre que les autres recettes de billetterie.

La convention d'affiliation des partenaires est annexée à la présente délibération. Cette convention est reconduite par tacite reconduction par période d'un an, sauf résiliation effectuée selon les termes de l'article 9.

**Le conseil d'administration après avoir en délibéré, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** d'approuver les conditions générales de partenariat du dispositif « Carte Tattoo », avec le Conseil Départemental de l'Isère.
- **AUTORISE** la directrice Marie Freydière à signer, au nom et pour le compte de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif, la convention d'affiliation des

Envoyé en préfecture le 14/09/2023

Reçu en préfecture le 14/09/2023

Publié le 14/09/2023

ID : 038-200051332-20230830-202315-DE



République Française  
Département de l'Isère  
**RPCCS LANS-EN-VERCORS**

*Délibération n° DEL2023-15 - Page 2/2*

partenaires ainsi que toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
le 05/08/2023.

La Présidente,  
Véronique RIONDET

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'V. Riondet', is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'REGIE PERSONNALISEE' at the top, 'LE CAIRN' in the center with a mountain icon, 'LANS EN VERCORS' below it, and 'CENTRE CULTUREL ET SPORTIF' at the bottom.